



Covid-19 :

Plan confinement & solidarités



Face au coronavirus, la Ville de Grenoble s'adapte, s'organise, et anticipe pour accompagner et protéger les habitant-es, notamment les plus fragiles.

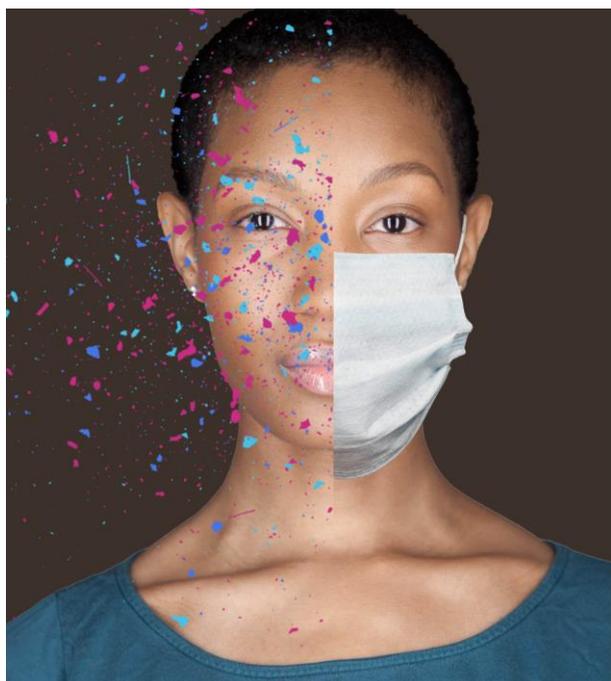
Depuis le début d'année, la Ville agit au quotidien en lien avec la Préfecture, les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, le CHU, les collectivités.

Depuis la dernière allocution du Président de la République, la Ville se réunit quotidiennement en cellule de crise pour garantir la sécurité sanitaire des habitant-es et renforcer les solidarités.

La Ville s'engage aujourd'hui à accélérer les actions conduites depuis plusieurs mois pour lutter contre l'isolement, la précarité, et les violences, soutenir les forces vives, qu'elles soient économiques, culturelles, associatives, et, enfin, garantir l'accès au sport et à la culture pour permettre à chacun-e de déconfiner les imaginaires.

La Ville a tenu à associer les forces vives et les habitant-es pour orienter la gestion de la crise, en leur donnant la parole à travers des « comités de liaisons Covid-19 », ou encore un groupe de réflexion autour des séniors.

La Ville de Grenoble rappelle à l'ensemble de la population la nécessité de respecter les gestes de protection, le port du masque, ainsi que les règles du confinement.



COVID-19
Restons mobilisé-es



Tous-tes solidaires

**Je me
masque,
Je te
protège!**

I - Combattre l'isolement, la solitude et la précarité

La Ville de Grenoble redouble d'efforts pour qu'être confiné ne rime pas avec être isolé. Elle va mener de nombreuses actions dans les jours qui viennent pour participer à souder la communauté face aux conséquences sociales et économiques d'un nouveau confinement :

- La cuisine centrale va livrer aux associations de grande précarité 100 repas par jour ;
- La Ville va ouvrir très rapidement un lieu de confinement et de solidarités pour des distributions alimentaires et de vêtements chauds pour l'hiver qui arrive ;
- Les activités des Maisons des habitant-es sont bien sûr maintenues : écrivain-es publics, psychologues, médiateurs pairs...



II - Lutter contre les violences

La lutte contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, psychiques, économiques, est une priorité municipale.

En septembre 2020 par exemple de multiples actions ont été menées :

- Campagne de sensibilisation au harcèlement de rue, en partenariat avec des associations (théâtre inversé, zones d'expression...).
- Lutte contre la violence économique liée au genre avec une collecte de protections périodiques pour les personnes menstruées, qui a permis de récolter 22000 dons.
- Mise à disposition d'une maison à l'association Les Envolées, qui accueille des jeunes femmes et leurs chiens.
- Mise à disposition de l'association Solidarité Femmes Miléna d'une maison pour accueillir les femmes victimes de violences.
- Mise en place d'ateliers avec Edith Maruéjols, géographe du genre, avec des enfants de l'école Clemenceau autour des inégalités entre filles et garçons

Lors du précédent confinement, la Ville et le CCAS ont mis à disposition 3 logements supplémentaires dans le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence des personnes victimes de violences conjugales. Ils ont été pérennisés depuis.

Alors que le confinement fait craindre une augmentation des violences conjugales, la Ville accélère aujourd'hui dans cette direction avec :

- Un renforcement de l'information et de la communication autour des numéros d'urgence ;
- Un travail avec les associations ;
- Une recherche active de nouveaux logements à mettre à disposition des victimes de violences conjugales.



© AdobeStock

III – Garantir la vitalité de proximité

La Ville de Grenoble tient à soutenir les acteurs économiques, qui subissent de plein fouet les conséquences de l'épidémie. Elle souhaite valoriser et encourager la restauration ambulante et la livraison, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Grenoble accueille de nombreux marchés. Rapportée à la population, l'agglomération grenobloise compte 3 fois plus de marchés que celle de Rennes, 4 fois plus que celle de Strasbourg, presque 7 fois plus que celle de Rouen. Ces marchés sont essentiels pour assurer l'alimentation de proximité des habitant-es et pour soutenir les agricultrices et agriculteurs locaux. La Ville continuera à les accompagner.

Des mesures sont mises en place par le gouvernement et les collectivités territoriales afin de soutenir les acteurs économiques, vous pouvez les consulter ici :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1028-coronavirus-les-aides-aux-entreprises.htm>



© Thierry Chenu, Ville de Grenoble

IV – Protéger les aîné-es

Une première réunion du groupe de réflexion relatif aux personnes âgées et à la Covid-19 s'est tenue suite à l'allocution du Président de la République. Elle rassemble des agent-es de la Ville et du CCAS, des élu-es, des membres du Conseil d'administration du CCAS et du Conseil des aîné-es de Grenoble. Des réunions hebdomadaires seront organisées en distanciel afin de garantir la cohérence des actions proposées avec les besoins exprimés par les aîné-es grenoblois-es. Cette instance, qui dispose d'une solide expertise sur l'avancée en âge et la vulnérabilité, s'est prononcé dans l'objectif de préserver le lien social, et éviter l'isolement des personnes âgées. Plusieurs actions seront menées :

1/ Relancer l'« Appel à la solidarité » qui comporte deux volets :

-Envoi d'un **message de prévention** par mail rédigé par le Conseil des aîné-es à l'attention des Grenoblois-es âgé-es, qui rappelle entre autres les gestes protecteurs et l'importance de conserver un temps de sortie quotidien, sans rassemblement, afin de préserver sa santé physique, mentale et sociale ;

-**Collecte de témoignages de soutien** (photos, poèmes, messages, dessins etc.) à destination des résident-es des EHPAD et Résidences autonomie gérés par le CCAS, ainsi que des agent-es qui les accompagnent au quotidien y compris dans le cadre de la restauration à domicile, via l'adresse mail de contact : conseildesainees@grenoble.fr (qui seront ensuite transmis aux équipes) ;



2/ Proposer des **groupes de parole hebdomadaires** en visio à destination des Grenoblois-es de 55 ans et plus, dans le but de prévenir et d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les habitant-es et le cas échéant, faire le lien avec les services concernés. Ils seront également l'occasion de maintenir le lien avec les habitant-es âgé-es, mais aussi d'enrichir le diagnostic technique partagé élaboré à la sortie du confinement en mai dernier – qui recense l'ensemble des actions déployées ou (ré)inventées à destination des aîné-es et dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

3/ **Mettre à disposition des aîné-es et des plus vulnérables des autorisations de sortie** au format papier aux guichets des Maisons des habitant-es et des Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnels. L'objectif est de prévenir les difficultés liées au nonaccès aux outils numériques, à la méconnaissance des procédures permettant d'accéder aux autorisations de sorties dérogatoires, aux difficultés linguistiques ou encore aux affections motrices qui empêcheraient la personne de rédiger son autorisation de sortie sur papier libre ;

4/ Envoyer un **courrier à destination des Grenoblois-es âgé-es qui peuvent être en difficulté** vis-à-vis de l'édition de l'attestation de sortie dérogatoire voire, qui souhaiteraient être contactées par téléphone afin de prévenir les situations d'isolement et de bénéficier d'informations sur les services à disposition.

5/ **Réactiver la ligne d'appel dédiée aux personnes âgées** et à la Covid-19 (04-76-69-45-45) : associée à la reprise des appels téléphoniques auprès des Grenoblois-es âgé-es, notamment inscrit-es sur le Registre Personnes Fragiles du CCAS habituellement activé lors des périodes de canicule et de grand froid ;

Enfin, les bailleurs sociaux vont lancer la semaine prochaine une opération de phoning pour contacter tous les séniors du parc du logement social pour identifier leurs besoins et lutter contre l'isolement...

V – Déconfiner les imaginaires

Une expérimentation inédite en France : des comités de liaison Covid-19, pour faire de la santé publique un enjeu démocratique :

Expérimentation inédite en France, la Ville de Grenoble a lancé des comités de liaison afin de renforcer la coordination, pour mieux ajuster, démocratiser, et anticiper les actions mises en place.

► **Un comité scientifique et professionnel** (psychologue, sociologue, infectiologue, médecin, paramédical...) pour analyser la gestion de la crise, coordonner les actions, évaluer les décisions, sous l'angle de la santé publique.

► **Un comité de liaison avec des étudiant-es** : pour fluidifier les échanges et le partage d'information (en lien avec les BDE, les enseignant-es, etc.). Des premières rencontres ont eu lieu. Des campagnes de communication communes et des outils d'entraide sont en cours de création.

► **Un comité de liaison avec les citoyen-nes** : pour démocratiser la gestion de la crise, donner la parole aux habitant-es et représentant-es d'acteurs locaux sur les différentes expériences de vie, et anticiper les préoccupations des citoyen-nes.

Le Comité de liaison citoyen est une instance consultative paritaire et expérimentale permettant d'adapter et d'améliorer la prise des décisions en associant les citoyen-nes.

La Ville a sollicité des représentant-es d'acteurs locaux (associations, syndicats, collectifs, etc.), catégorisés en 12 domaines d'action : proximité et habitants ; résidents étrangers ; quartiers populaires ; familles-enfance-parentalité ; socioculturel ; jeunesse ; sports ; santé ; handicap et accessibilité ; personnes en difficulté sociale – précarité ; ainé-es ; économie et commerces.

En parallèle, un tirage au sort sur les listes téléphoniques, sans condition de nationalité, paritaire, sur les 6 secteurs de la ville, et avec un tiers de participant-es de moins de 25 ans a été effectué par un prestataire. 138 Grenoblois-es ont ainsi accepté de participer à l'expérience.

A distance, la Ville pourra solliciter les membres du comité de liaison pour bénéficier d'un avis citoyen afin d'adapter et améliorer ses décisions.

Six séances en présentiel sont prévues, sur une demi-journée, de novembre 2020 à avril 2021 – sous réserve des conditions sanitaires. Pour chaque séance, une vingtaine de participant-es (50% de représentant-es d'acteurs locaux et 50% d'habitants) seront tiré-es au sort. La composition du comité présentiel sera renouvelée pour chaque séance, ses participant-es ne pourront pas participer à plus de deux séances afin de favoriser la diversité des avis et des acteurs-rices représentés.

Accompagné.es par un tiers professionnel, les participant-es seront invité-es à débattre et à dialoguer pour donner leur avis sur les mesures qui leur seront présentées et pour faire remonter leurs préoccupations actuelles et futures relatives à la crise sanitaire. La première aura lieu le 7 novembre.

Malgré le confinement, la Ville de Grenoble souhaite garantir aux Grenoblois-es des espaces et des temps pour la culture, le sport, l'esprit.

Comme lors du premier confinement, les bibliothèques vont assurer un système de drive, pour permettre aux habitant-es de conserver cet accès gratuit à la lecture. [La médiathèque en ligne](#) reste ouverte à toutes et tous - et l'inscription peut se faire en ligne -.

Dès la semaine prochaine, avec les Rencontres Ciné Montagne, plusieurs films de montagne seront accessibles gratuitement sur TéléGrenoble et sur www.cine-montagne.com pour s'évader... depuis son canapé ! Là encore, la Ville de Grenoble s'adapte aux conditions sanitaires, 3 scénarios avaient été prévus pour maintenir le festival en fonction de la jauge autorisée : au Palais des sports, dans une quinzaine de salles de cinéma, ou uniquement en ligne. Suite aux nouvelles restrictions sanitaires c'est donc ce 3^e scénario qui est retenu.

Les directions des sports et des affaires culturelles travaillent à des propositions pour encourager les Grenoblois-es à pratiquer des activités sportives et culturelles.

Les secteurs associatif et culturel sont eux aussi durement touchés par la crise sanitaire. Très tôt, la Ville s'est mobilisée pour les soutenir (gel des loyers, maintien des subventions pour les événements annulés ; 120 chantiers jeunes en appui aux associations, une programmation culturelle inédite cet été qui a permis de soutenir plus de 80 structures ...). Cet automne, elle renforce son soutien avec :

1/Un fonds de soutien financier pour le tissu associatif grenoblois,

2/ Un fonds de soutien des acteurs culturels pour écarter les risques de cessation de paiement et apporter une réponse adaptée aux situations d'urgence causées par un déficit budgétaire annuel significatif.

VI – Service public : mobilisation générale

La Ville Grenoble met tout en œuvre pour sécuriser ses accueils publics. Elle s'attache à suivre les directives en matière de sûreté sanitaire à travers des protocoles et aménagements dans les différents sites ouverts au public (port du masque obligatoire, jauge, mise à disposition de gel hydro-alcoolique...).

Les Musées, bibliothèques, théâtres... sont fermés. Cependant les bibliothèques vont ouvrir un système de prêt (*voir plus haut*).

Le Premier Ministre a annoncé hier l'obligation du port du masque pour les enfants d'élémentaire, à partir de 6 ans, et un renforcement du protocole sanitaire. Les équipes de la Direction éducation Jeunesse et les élu-es travaillent d'arrache-pied pour s'adapter à ces nouvelles mesures et garantir la sécurité sanitaire des enfants.

Les agent-es qui le peuvent travaillent tous à distance. Le télétravail des un-es permet le travail en présentiel en sécurité des autres.

Comme lors du précédent confinement, les agent-es libéré-es de leur fonction première vont être déployés vers les solidarités et les secteurs en forte demande.